



RAPPORT D'ACTIVITE SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2023

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Au 31 décembre 2022, le groupe disposait d'un carnet de commandes important composé, en majeure partie, de projets EPC en Asie Pacifique et en Afrique, d'activités de maintenance (O&M) et enfin d'autres contrats, plus modestes, d'installations photovoltaïques.

Le plan stratégique « 3R - Renouveau, Redynamisation, Reconquête », mis en place à partir d'octobre 2022 et poursuivi au premier semestre 2023, s'articulait autour de plusieurs thématiques et avait pour ambition de :

- remotiver les équipes autour du projet d'entreprise,
- réaffirmer l'identité et la mission de VERGNET à savoir : *proposer à nos clients (publics et privés) les meilleures solutions pour leur permettre une maîtrise totale et durable de l'énergie renouvelable quelles que soient les conditions géographiques et climatiques, y compris les plus extrêmes,*
- définir une nouvelle organisation en structurant l'activité autour de 4 zones géographiques (Europe, Asie/Océanie, Amériques et Afrique) et renforcer les fonctions supports.
- adopter un positionnement de moyenne puissance sur l'éolien et le photovoltaïque.
- développer une nouvelle identité visuelle et renouveler les outils de communication.
- se doter de nouveaux moyens financiers en initiant un partenariat avec Negma. A noter que le recours à ce type de financements alternatif (OCABSA) pour financer la dette s'explique par la situation de VERGNET, qui, au sortir du plan de sauvegarde n'avait plus accès aux financements traditionnels (banques, fonds d'investissements...). De nouvelles lignes ont ainsi pu être mises en place au titre d'un contrat signé avec NEGMA le 23 septembre 2022.

Sur le plan commercial, au cours du premier semestre 2023, le Groupe a conforté sa stratégie de collaboration long terme avec ses clients qui lui ont renouvelé leur confiance, avec la signature de nouveaux contrats à la Barbade et en Micronésie.

Dans le contexte très porteur des objectifs de la France de multiplication par 10 de la production d'énergie solaire pour dépasser les 100 gigawatts (GW) en 2050, VERGNET a développé une nouvelle activité d'installations photovoltaïques sur des bâtiments industriels et agricoles qui a démarré en mai.

Par ailleurs, afin de pallier le manque d'installateurs formés sur ce marché, VERGNET a signé une convention de partenariat avec le CFA Orléans Métropole et le BTP CFA Centre-Val de Loire pour l'ouverture, à compter de novembre 2023, de formations dans le domaine du photovoltaïque.

ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le 17 juillet 2023 le Conseil d'Administration de la société VERGNET a décidé de nommer un nouveau Directeur Général et de diligenter un audit de la société par un cabinet indépendant. Consécutivement à cette décision, la nouvelle direction a immédiatement pris des mesures de rationalisation des coûts en restructurant le comité de direction. La nouvelle direction s'est vu assigner un certain nombre d'objectifs parmi lesquels : la réalisation d'un état des lieux de la société, la poursuite de l'appui de ses filiales notamment Pacifique et la présentation, au cours des prochains mois, d'une feuille de route transparente et solide au Conseil d'Administration.

A la suite du coup d'Etat intervenu le 26 juillet 2023 au Niger, l'entreprise a mis en œuvre les dispositions contractuelles autorisant la résiliation du contrat de la centrale d'Agadez dans les formes et les délais requis. Ce contrat, financé par l'Union Européenne et l'Agence Française de Développement avait pour objet la construction de la centrale hybride solaire/diesel d'Agadez. La situation ne permettait plus de poursuivre l'exécution du projet tant d'un point de vue sécuritaire que financier, dans la mesure où, dans le cadre des sanctions prononcées à l'encontre du Niger, le financement du projet par l'AFD a été suspendu sine die.